

Les enjeux et défis de la transition tunisienne

La Tunisie entame une étape de transition aussi difficile que passionnante, qui permet à un peuple de découvrir en lui des trésors de volontarisme citoyen et de créativité politique.

Ridha Kéfi

Les Tunisiens ont voté le 23 octobre pour élire une Assemblée constituante, la seconde après celle de 1956, au lendemain de l'indépendance du pays. Cette Assemblée va rédiger une nouvelle Constitution pour mettre en place un système politique en rupture avec le présidentialisme et ses conséquences néfastes : despotisme, culte de la personnalité, clientélisme et corruption, qui étaient le lot des Tunisiens pendant un demi-siècle.

Les résultats de ces élections laissent apparaître une avance confortable du parti islamiste Ennahda (droite religieuse, 89 sièges sur 217), suivi du Congrès pour la République (CPR, centre-gauche, 30 sièges), La Pétition populaire (droite populiste, 26 sièges), le Forum démocratique pour le travail et les libertés (FDTL, centre-gauche, 21 sièges).

Les autres partis de gauche progressiste, qui ont mené une campagne anti-islamiste ont été laminés. Il s'agit du Parti démocrate progressiste (PDP, centre gauche, 17 sièges), le Pôle démocratique progressiste (PDM, centre gauche, cinq sièges) et, à un degré moindre, le Parti ouvrier communiste tunisien (POCT, trotskyste, trois sièges). C'est le cas aussi des partis libéraux, où se sont retrouvés des éléments proches de l'ancien régime: Al Moubadara (L'Initiative, cinq sièges), Afek Tounes (quatre sièges) et Al Mostaqbal (L'Avenir, un siège).

Les enseignements du scrutin

Comment interpréter les résultats des élections à l'Assemblée constituante et quels enseignements en tirer pour la suite ?

■ Un engagement citoyen : les électeurs tunisiens se sont massivement rendus aux urnes à l'occasion de ce premier scrutin réellement pluraliste, démocratique et transparent. Ce qui traduit un engouement sans précédent et un engagement citoyen qui marque un tournant dans la vie du pays.

Les Tunisiens, qui ont déclenché la première étincelle de la révolution arabe du XXI^e siècle, ont donné l'impression de vouloir aussi construire la première véritable démocratie arabe. Ce mouvement semble irréversible et les Tunisiens, qui ont enclenché le mouvement des ré-

voltes arabes, semblent déterminés à continuer de donner l'exemple et de fournir les outils et le mode d'emploi d'une transition pacifique au reste des pays de la région.

■ Une volonté de rupture : par leur vote, les électeurs tunisiens ont voulu souligner une volonté de rupture définitive avec la dictature, la corruption, l'injustice et les inégalités sociales. Les partis soupçonnés de liens avec l'ancien régime, l'ex-parti au pouvoir ou les lobbies des affaires (PDP, PDM, Afek Tounes, L'Initiative, L'Avenir ...) ont subi un rejet assez net.

■ Ennahda au cœur du jeu politique : le succès du parti islamiste, bien que limité par le mode de scrutin (de listes proportionnelles avec les plus forts restes), n'en est pas moins très net. Il traduit un changement profond et durable dans le paysage politique du pays.

Le parti islamiste, qui a été maintenu 40 ans durant dans l'illégalité (avec l'aval et le soutien des puissances occidentales), occupe désormais une place centrale sur l'échiquier politique national. L'histoire militante de ce mouvement (dont les membres ont subi le harcèlement, la torture, la prison et l'exil) et son enracinement populaire lui permettront de se maintenir durablement au cœur du jeu politique en Tunisie.

■ Les islamistes et le « modèle tunisien de société libérale » : avec 41 % des sièges de la Constituante, Ennahda ne dispose pas de la majorité absolue qui lui permettra d'orienter les grands choix socio-politiques du pays. Pour gouverner, il aura besoin de s'allier à deux autres gagnants du scrutin avec lesquels il avait eu des négociations pré-électorales : le CPR et le FDTL. Ces deux partis, dirigés par deux fondateurs et anciens dirigeants de la Ligue tunisienne des droits de l'Homme, respectivement Moncef Marzouki et Mustapha ben Jaafar, sont réputés pour leur attachement aux questions des libertés et des droits de l'Homme. Par conséquent, les craintes, exprimées par les libéraux et les laïcs, relatives à une hypothétique atteinte au « modèle tunisien de société libérale » (modernité sociale, ouverture sur l'Europe, libéralisme économique, etc.), nous semblent infondées ou exagérées.

Sur un autre plan, les premières réactions des dirigeants islamistes après la proclamation des résultats et durant la période de constitution du gouvernement sont



Démonstration de femmes demandant la préservation et la consolidation de leurs acquis. Tunis, 2 novembre 2011./SALH

HABIBI/AFP/GETTY IMAGES.

plutôt rassurantes, car elles expriment une volonté de rassemblement de toutes les forces politiques du pays autour d'un projet de redressement national.

Cette politique de la main tendue ne trouve certes pas encore d'écho favorable auprès des forces progressistes et laïques, qui semblent déterminées à rester dans l'opposition. Elle traduit, néanmoins, chez les islamistes, une réelle volonté de créer le plus large consensus possible autour des questions nationales fondamentales, à savoir la constitution d'un nouveau gouvernement de transition, la réorganisation des pouvoirs provisoires, la restructuration du système politique, la rédaction d'une nouvelle Constitution, etc.

Il faut dire aussi qu'Ennahda, au sortir de 40 ans de bannissement et de répression, n'a pas encore les moyens et le savoir-faire pour conduire les affaires d'un pays comme la Tunisie, qui est très ouvert sur l'extérieur, sur les plans social et économique. D'où d'ailleurs l'empressement de ses dirigeants à tendre la main à toutes les compétences et aux hommes d'affaires, dans une volonté de chercher le plus large consensus possible pour aider le pays à sortir de la crise politique, économique et sociale actuelle, avec les moindres dégâts.

En multipliant les gages de bonne conduite, réitérant ses engagements en faveur du maintien (et même de la consolidation) du modèle socio-économique tunisien (statut de la femme, tourisme, libéralisme...), le parti islamiste semble chercher à rassurer les Tunisiens, mais

aussi, et surtout, les partenaires étrangers de la Tunisie, notamment l'Union européenne, avec laquelle le pays réalise environ 80 % de ses échanges extérieurs, de ses recettes touristiques, de ses investissements extérieurs, etc. Le parti islamiste exprime aussi une volonté de réorientation stratégique, plus conforme à son nouveau statut de parti de gouvernement.

Chez les dirigeants d'Ennahda, la doctrine semble laisser place, désormais, à la *realpolitik* et le prosélytisme au pragmatisme. Car ils savent que pour gouverner, ils ont besoin de l'appui des populations qui, elles, restent fondamentalement attachées à leur mode de vie pour ainsi dire méditerranéens. Et qui attendent également beaucoup plus que des discours sur l'identité arabo-musulmane, thème central de leur campagne électorale : des réponses aux problèmes du chômage, de la hausse des prix, des inégalités régionales, etc.

Par ailleurs, la révolution du 14 janvier a fait émerger une nouvelle donne : les Tunisiens, qui ont goûté à l'ivresse de la liberté après en avoir payé chèrement le prix (plus de 300 morts), n'accepteront plus l'oppression ou même les limitations de leurs libertés et de leurs droits. Et les islamistes le savent très bien.

Les acteurs de la transition

■ Les partis: la scène politique tunisienne compte aujourd'hui plus d'une centaine de partis. Il en restera

peut-être, tout au plus, une douzaine après ce premier scrutin post-révolution : les partis historiques (Ennahda, PDP, Ettajdid, FDTL, POCT...) et quelques partis émergés après la révolution (Afek Tounes, L'Initiative, L'Avenir, etc.). Les prochaines élections législatives, probablement dans un an et demi, nous donneront une idée plus précise des forces politiques en présence.

A côté des partis, les nombreuses personnalités indépendantes, qui ont joué un grand rôle dans l'animation de la campagne électorale, sans que leurs listes ne remportent de sièges, seront peut-être amenées à intégrer les trois ou quatre partis issus des urnes. Le scrutin du 23 octobre a montré que le phénomène des listes indépendantes, qui s'est développé en raison du déficit de confiance dans les partis, a fait long feu. Car la vie politique tunisienne semble s'orienter vers une plus grande polarisation partisane.

■ La société civile : après le 14 janvier, la société civile, longtemps muselée par l'ancien régime, a libéré toute son énergie et sa créativité. La multiplication d'associations et d'initiatives citoyennes au cours des 10 derniers mois dénote un grand dynamisme de la société civile et une soif de participation à la gestion des affaires publiques, surtout chez les populations jeunes et cultivées. Cette évolution doit retenir l'attention, car elle exprime un besoin de redistribution (et un rééquilibrage) des rôles entre l'État, l'administration, les partis politiques et la société civile.

Les citoyens, pour leur part, semblent déterminés à faire aboutir une révolution qu'ils sentent inachevée et, même menacée par les forces de l'ombre et les lobbies d'intérêts.

■ Le gouvernement : c'est l'un des plus anciens et des mieux structurés de la région. Il a su tenir bon dans les moments les plus difficiles, pour assurer la continuité constitutionnelle, administrative et des services publics. En l'absence d'une « légitimité populaire », les trois gouvernements provisoires mis en place depuis la chute de l'ancien régime (Mohammed Ghannouchi 1 et 2 et Béji Caid Essebsi) se sont prévalus de la « légitimité fonctionnelle » – que leur a conférée l'organisation provisoire des pouvoirs – pour gérer les affaires courantes, non sans difficultés et incompréhensions.

Cependant, les résultats sont, dans l'ensemble, assez probants, même si des zones d'ombres continuent d'entacher le bilan du gouvernement provisoire.

La situation sécuritaire est plus ou moins sous contrôle, en dépit de débordements intermittents, fomentés par des rescapés de l'ancien régime, cherchant à provoquer des tensions et des confusions pour mieux se cacher et éviter de rendre des comptes.

Les chantiers de la transition

■ La police: c'est sans doute le corps constitué le plus impliqué dans l'ancien régime (atteinte aux libertés, harcèlement des opposants, torture et même assassinats), et il est encore loin d'être assainie. Une quarantaine d'anciens cadres ont été mis à la retraite d'office. Des dizaines de

policiers sont poursuivis en justice pour avoir tiré (ou ordonné de tirer) sur les manifestants lors de la révolution. Des programmes ont été mis en route pour réformer ce système qui fut longtemps dédié à la protection du dictateur et de ses proches. Mais le changement des mentalités et les bonnes pratiques prennent du temps pour se mettre en place. Ce sera l'un des grands chantiers du gouvernement issu de l'Assemblée constituante.

■ La justice : là aussi, le verre est à moitié plein. Les procès de Ben Ali, des membres de sa famille et de ses anciens collaborateurs au gouvernement et dans le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD, ancien parti au pouvoir dissous) traînent en longueur. Mais, au-delà des critiques encore adressées à la magistrature, longtemps soumise aux desideratas de Ben Ali et des siens, ce corps est aujourd'hui en pleine effervescence. Et s'il tarde à se réformer vraiment et à retrouver une certaine crédibilité aux yeux des justiciables et des citoyens, on sent néanmoins chez les magistrats une réelle volonté de se racheter et de rendre désormais la justice loin de toutes pressions, quelle qu'en soit l'origine.

Il n'en reste pas moins que le système doit être assaini et débarrassé des éléments qui l'ont pourri au cours des 20 dernières années. La profession étant paralysée par ses propres divisions, seul un gouvernement légitime, parce qu'issu des urnes, sera en mesure d'agir avec autorité pour imposer les changements structurels nécessaires.

■ Les médias : le système de l'information, autre pilier de l'ancien régime, tarde lui aussi à se mettre au diapason des changements profonds intervenus dans le pays en 10 mois.

Les médias publics, notamment les stations radios et les chaînes de télévision, font des efforts louables pour rompre avec leurs vieilles pratiques éculées.

Pendant la dernière campagne électorale (20-21 octobre), ils se sont illustrés par leur (relative) neutralité, impartialité et professionnalisme. La transformation est certes laborieuse, et les compétences se font rares (les bons éléments ayant tous été captés par les chaînes internationales, notamment du Golfe, pendant les années de plomb), mais les journalistes du service public font de leur mieux pour respecter les règles déontologiques et les normes du métier. Et même si – chassez le naturel, il revient au galop ! – des tentations de retour en arrière persistent, ces derniers parviennent à tirer leur épingle du jeu.

Les médias privés posent aujourd'hui le plus de problème. Pour ces médias, dont la plupart étaient, il y a quelques mois encore, au service de la dictature, la liberté rime désormais parfois avec règlements de comptes, marchandages et manipulations au service des « nouveaux maîtres » potentiels du pays.

Les accointances, sonnantes et trébuchantes, entre ces médias et les dirigeants de certains partis, devenus soudain trop riches, n'ont pas aidé à mettre en place des conditions minimales d'équité et de transparence dans la couverture des partis politiques, et de professionnalisme dans le traitement de l'information économique et sociale.

Le monitoring des médias pendant la dernière campagne électorale, initié par l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), a d'ailleurs souligné un grand déséquilibre dans la couverture de la campagne électorale par les médias privés entre les partis, les coalitions et les indépendants. Les alignements et les partis-pris étaient flagrants. Ainsi donc, et malgré l'interdiction de la publicité politique, décrétée par le gouvernement provisoire sur la proposition de l'ISIE, l'argent semble avoir pesé sur les performances éditoriales des médias privés.

Il reste à espérer que les nouveaux décrets-lois réglementant le secteur, promulgués le 14 octobre, une semaine avant la fin de la campagne électorale, aideront à mettre un peu plus d'ordre et de responsabilité dans ce secteur très décrié par la population. Il s'agit du nouveau Code de la presse et de la loi portant création d'une Haute Autorité Indépendante de la Communication Audio-visuelle (HAICA), censée réguler le secteur audio-visuel, où le pays compte le plus de canards boiteux.

L'incontournable consensus national

Par-delà les arrangements trouvés par la Constituante pour assurer la continuité de l'État, en nommant notamment un nouveau président de la république et en constituant un quatrième gouvernement provisoire pour gérer les affaires courantes jusqu'à la prochaine élection législative, la Tunisie semble déjà propulsée dans une transition démocratique, où la polarisation excessive de la vie politique entre deux tendances diamétralement opposées, les identitaires d'un côté (arabistes, islamistes...) et les modernistes de l'autre (libéraux et de gauche...), n'interdit pas (ou, plutôt, impose) la recherche d'un consensus sur le plus large dénominateur commun.

Cela est d'autant plus inévitable que seul le consensus permettra d'éviter la paralysie d'un gouvernement, d'élaborer et d'adopter une nouvelle Constitution dans un délai maximal d'un an comme convenu entre toutes les parties, ainsi que l'organisation des élections législatives (et, peut-être aussi présidentielles, cela dépendra du nouveau système politique qui sera adopté), probablement dans un délai d'un an et demi (le 14 janvier 2013 selon le meilleur scénario possible).

S'il n'est pas raisonnable, car très court, ce délai est cependant impérieux. Car le pays, dont l'économie, largement dépendante de l'extérieur, est dans une mauvaise passe (on espère entre 0 et 1 % de croissance en 2011 et 4,5 % en 2012 à condition que tout irait bien) et ne saurait souffrir une transition interminable et indéfinie, qui pourrait aussi dégénérer en tensions et conflits.

Les membres de la Constituante sont tous prévenus : ils ne pourront pas traîner les pieds et se perdre dans d'interminables débats sur des questions bateau, telle que l'identité des Tunisiens ou la religion de leur État, au risque de mettre en péril les fragiles équilibres socio-économiques, déjà mis à mal par les désordres ayant suivi la révolution.

Pour espérer redonner du travail aux 700 000 chômeurs que compte le pays, des sources de revenus aux 11 % de pauvres (révélés par des statistiques publiées au lendemain de la chute de l'ancien régime) et des raisons d'espérer pour les habitants des régions intérieures, longtemps laissés en marge du processus de développement, la Constituante est appelée à ne pas se perdre en conjecture. Elle ne saurait, en tout cas, se payer le luxe de passer trois ans à rédiger le texte d'une constituante, comme ce fut le cas pour l'Espagne.

Les défis sociaux et économiques majeurs

■ La préservation et la consolidation des acquis de la femme dans le cadre d'une société pluraliste, ouverte, mais aussi réconciliée avec son identité arabo-islamique (cette demande identitaire s'est imposée au cours de la dernière campagne comme étant au cœur des préoccupations des Tunisiens). Cette centralité de la question de la femme est d'autant plus urgente aujourd'hui qu'un mouvement politique conservateur vient d'émerger dans le pays et que la présence des femmes dans les nouvelles institutions post-révolution est loin d'être acquise.

■ Le renforcement de la participation des jeunes à l'action publique et politique, à travers les partis, les associations, les institutions culturelles et les médias. Cette frange de la population étant la plus touchée par le chômage et donc la plus vulnérable socialement, elle requiert une attention particulière de la part des responsables en termes d'éducation, de formation et d'opportunité d'accès au marché du travail. Pour avoir eu une participation déterminante au renversement de l'ancien régime, elle ne saurait accepter longtemps l'indifférence dans laquelle la tiennent les nouveaux dirigeants du pays.

■ La réduction des clivages socio-économiques et des disparités régionales : d'une part, entre les régions côtières (relativement prospères) et les régions intérieures (sous-équipées et longtemps délaissées par le gouvernement), et d'autre part, entre les couches supérieures de la population (de plus en plus riches) et les populations villageoises et rurales (de plus en plus pauvres), mais aussi, à l'intérieur même des grandes villes, entre les bourgeoisies des quartiers huppés et les classes prolétaires des quartiers populaires.

■ Le rapprochement entre les élites intellectuelles et les couches populaires: les premières, libérales et progressistes, regardent vers l'Europe, alors que les secondes, davantage attachées à l'identité arabo-islamique, regardent vers le Moyen-Orient. Ce rapprochement leur permettra de vaincre leurs suspicions respectives et concevoir ensemble un projet de société ouvert, progressiste et enraciné dans son environnement culturel. La polarisation excessive (courant moderniste versus courant identitaire), qui a marqué la dernière campagne électorale, a finalement bénéficié au second. Il faut en retenir la leçon pour éviter que le pays bascule dans le repli identitaire. ■